

AVIS AUX MEMBRES

No. 2022 – 121

le 30 septembre 2022

MISE À JOUR DES TAUX DE DÉCOTE SUR LES DEVICES DÉPOSÉES EN GARANTIE

La CDCC effectue une révision trimestrielle de ses taux de décote applicables sur les devises éligibles au dépôt en garantie.

Suite à cette révision, la CDCC a décidé de mettre à jour les taux de décote en vigueur. La CDCC s'est réservée le droit de maintenir les taux de décote sur devises à 3.25%. Les nouveaux taux de décote seront effectifs le 3 octobre 2022.

Devises	Taux de décote
Dollar des États-Unis	3.25%
Euro	3.25%
Livre sterling	3.25%
Dollar de Hong Kong	3.25%

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec le département de Gestion des risques au (514) 871-3505.

Mark Jarrett
Vice-président, Opérations d'entreprise
CDCC